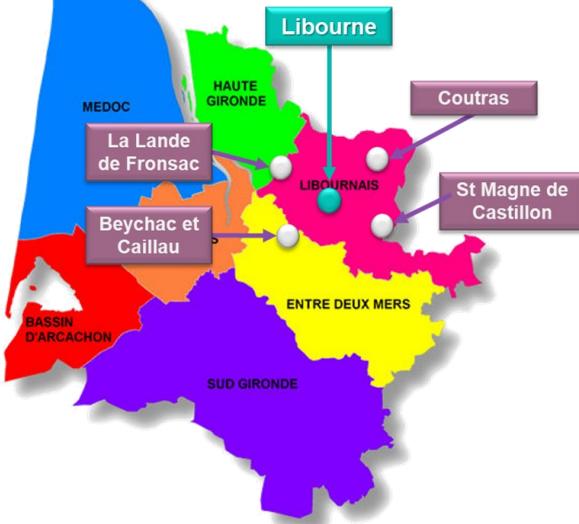


NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

Membre du Réseau

POUSSIÈRES DE BOIS L'ENNEMI INVISIBLE

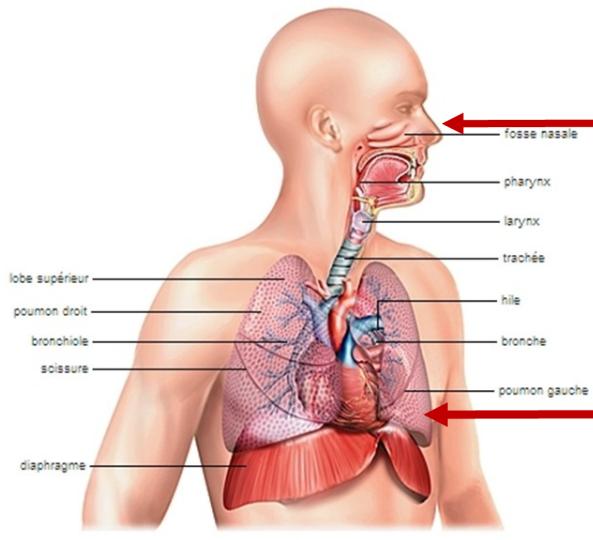
Nos conseils

LE TRAVAIL DU BOIS EST LA 2EME CAUSE DE CANCER PROFESSIONNEL APRES L'AMIANTE

Les poussières de bois le plus fines peuvent provoquées **des cancers des sinus , de la face et des fosses nasales.**

Ces cancers apparaissent en moyenne après 30 ans d'exposition.

Elles peuvent engendrer de l 'eczéma , des conjonctivites, des rhinites, de l asthme et des troubles respiratoires



Particules inhalables (< 100 microns)

LÉGÈRES

S'arrêtent au niveau des sinus
Émises lors d'activités de toupillage, découpe, rabotage...

Particules alvéolaires (< 5 microns)

TRES LEGERES

Pénètrent dans les poumons, jusqu'aux alvéoles (cul de sac du poumon)
Émises lors d'activités de ponçage, travail sur panneaux de fibres, nettoyage balaie.. soufflette

Les activités les plus exposantes :

- ◊ Sciege
- ◊ Perçage
- ◊ Ponçage
- ◊ Collage, placage, rebouchage
- ◊ Opérations de finition
- ◊ Opérations de nettoyage



LES SIGNAUX D'ALERTE



- ◊ Saignement de nez
- ◊ Narines bouchées
- ◊ Ecoulement purulent
- ◊ Gonflement du coin de l'œil
- ◊ Douleur
- ◊ Trouble de l'odorat



PREVENTION COLLECTIVE

Isoler les postes de travail les plus polluants

Capter les poussières au plus près de leur source d'émission

Installer les systèmes d'aspiration et de filtrage à l'extérieur et en dehors des ateliers

Nettoyer régulièrement par aspiration et abandonner l'usage de la soufflette et du balayage à sec

Assurer une ventilation générale équilibrée, contrôlée annuellement

PREVENTION INDIVIDUELLE

Mettre à disposition :

- Un masque respiratoire filtrant anti poussières FFP3
- Un vestiaire à double compartiment
- Une douche (sans oublier le lavage de nez)
- Changer de vêtements après le travail



RAPPELS

Ne pas manger et boire sur le lieu de travail

Ne pas fumer

Se laver les mains

